

CALENDRIER

Mardi 10 septembre à 17h15	Parents 5 ^{ème}
Jeudi 12 septembre à 17h15	Parents 3 ^{ème}
Vendredi 13 septembre	Messe de rentrée à 17h – Chapelle Notre Dame
Samedi 14 septembre	Prépas OFEPAL 8h30 – 11h30 pour les élèves de Terminale inscrits

Infos générales

Casques audio / Téléphone portable/Oreillettes

Il est à rappeler que les casques audio, les téléphones portables ainsi que les oreillettes ne sont pas autorisés dans la cour ni dans l'établissement. Une tolérance est accordée au M'eating pour les lycéens.

Récréations du matin et de l'après-midi

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement. Tout élève contrevenant sera sanctionné. Suite aux nouvelles consignes de sécurité, les élèves ne doivent stationner ni sous le porche ni sous le tunnel.

CDI – horaires d'ouverture

Lundi : 9h à 11h55 et 12h30 à 18h
Mardi, jeudi et vendredi : 8h à 11h55 et 12h30 à 18h
Mercredi : 8h à 12h

Les collégiens ne sont pas autorisés à se rendre au CDI pendant les récréations.
Les lycéens peuvent se rendre au CDI pendant les récréations.

Élections des délégués

Au collège et au lycée, toutes les classes éliront deux délégués (mais pas de suppléant) et un écodélégué. Les élections devront être organisées par le professeur principal avant le 20 septembre. La première réunion des délégués aura lieu le 30 septembre : 16h15 pour les collégiens et 17h10 pour les lycéens en salle C26.

Comptes informatiques

Les comptes informatiques des élèves sont activés.
L'identifiant est la première lettre du prénom suivi du nom (10 caractères maximum au total).
Dans certains cas particuliers, l'identifiant contient également un chiffre. Les listes des identifiants des élèves peuvent être consultées par les enseignants dans l'espace « documents » sur le réseau de l'établissement.
Le mot de passe initial est la date de naissance en 6 chiffres (exemple pour Fanny Pignon née le 10 novembre 2004 : Identifiant : fpignon et mot de passe : 101104).
La première utilisation du compte doit s'effectuer sur un ordinateur du lycée, au CDI, en salle info, en Permanence ou dans une salle de TP de sciences. Lors de cette première connexion, le mot de passe doit être modifié et noté par l'élève. Le nouveau mot de passe doit contenir au moins 6 caractères. Ce mot de passe est personnel et doit rester secret, et il sera utilisé chaque jour sur la tablette pour accéder à internet : il ne doit être ni trop simple, ni trop compliqué.

Accès WiFi

Avant de pouvoir utiliser le réseau wifi, les élèves doivent forcément effectuer une première ouverture de session sur un des ordinateurs de l'établissement pour personnaliser leur mot de passe, au CDI, en salle info, ou dans les labos de sciences (cf ci-dessus).

L'accès à internet avec la tablette se fait ensuite en 2 étapes :

- Connexion au réseau « ndwifi », avec le mot de passe « nd67wifi ».
- Authentification sur la page « Contrôles d'accès » qui s'affiche automatiquement à l'ouverture d'un navigateur, avec l'identifiant et le mot de passe du compte élève personnalisé au préalable sur un ordinateur de l'établissement.

Adresse de la page d'authentification : alcasar.notredame67.com

L'authentification ouvre un droit d'accès à internet valable 1 jour. Les connexions réalisées par cet accès sont filtrées et enregistrées pour chaque utilisateur.

Assistance à l'utilisation de la tablette et des manuels numériques

Toutes les personnes qui rencontrent une difficulté avec leur tablette ou l'utilisation des manuels numériques doivent venir demander de l'aide lors des séances d'assistance :

Mardi	10	septembre	de 13h à 14h – CDI
Jeudi	12	septembre	de 13h à 14h – CDI

MonBureauNumérique

Les identifiants d'accès à l'ENT MonBureauNumérique seront bientôt distribués. Ils permettront d'accéder aux manuels numériques, au cahier de texte, à l'emploi du temps et à ses modifications, à la messagerie et aux notes. Une application mobile permet également l'accès à ces informations et peut être installée en suivant la procédure suivante :

<https://www.monbureaunumerique.fr/application-mobile/>

Association Sportive – NOUVEAU FONCTIONNEMENT

L'association sportive fonctionne sur la base du volontariat plusieurs jours par semaine de 13h à 14h au Gymnase du Collège Lycée Notre Dame, sur certaines soirées à l'extérieur de l'établissement (animations et compétitions) et certains mercredis après-midi.

Différentes activités sportives (Futsal, Badminton, Volley-ball, etc...) seront proposées sur l'ensemble de l'année scolaire (changement d'activités après chaque période de vacances scolaires)

Le planning sera à consulter sur les tableaux d'affichage collège et lycée tout au long de l'année.

Planning pour la période 1 : du 16 septembre 2019 aux vacances de la Toussaint :

- Mardi 13h – 14h : Tennis de table (Collège et Lycée)
- Mercredi 12h – 15h : Canoé (Collège 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème})
- Vendredi 13h – 14h : Basket (Collège et Lycée)

Les tarifs :

- **PETIT FORFAIT COLLEGE (10 Euros pour l'année)** : Accès à toutes les activités proposées tous les jours de 13h à 14h (et le mercredi pour le Canoé) **OU** Accès à toutes les Animations et compétitions à l'extérieur de l'établissement.
- **GRAND FORFAIT COLLEGE (15 Euros pour l'année)** : Accès à toutes les activités proposées tous les jours de 13h à 14h (et le mercredi pour le Canoé) **ET** accès à toutes les Animations et compétitions à l'extérieur de l'établissement.
- **FORFAIT LYCEE (15 Euros pour l'année)** : Accès à toutes les activités proposées tous les jours de 13h à 14h **ET** à toutes les Animations et compétitions à l'extérieur de l'établissement.

Pour s'inscrire : Fiche d'inscription pour l'Association Sportive à récupérer auprès de M. RICHARD ou Mme WINCKLER au gymnase sur les créneaux de fonctionnement de l'AS (voir affichage).

Exercice d'évacuation

Un exercice d'évacuation est programmé la semaine du 16 au 20 septembre. Veuillez prendre connaissance des instructions affichées dans les salles de classe.

Informations « spécial collège »

Informations à consulter

Les informations concernant le collège se trouvent sur le panneau dans la cour des collégiens.

Tablettes numériques

Il est interdit d'utiliser les tablettes en dehors des salles de classe. Tout usage dans la cour ou les couloirs sera sanctionné. La tablette doit être rangée à chaque intercoures ou récréation. Par ailleurs, nous vous rappelons que votre sac doit être sécurisé et ne doit pas être laissé sans surveillance.

En classe, la tablette doit être utilisée à plat sur la table, ou légèrement inclinée.

Manuels numériques

Toutes les classes de collège vont assister à une séance d'explication sur l'accès à internet et le téléchargement des applications « lelivrescolaire ». Chaque élève doit finir de télécharger les différents

manuels à son domicile si nécessaire, et devra avoir à chaque cours sa tablette, chargée, avec les manuels installés et opérationnels.

Certains manuels sont accessibles à partir de MonBureauNumérique. Les procédures d'installation expliquées en classe seront également consultables dans les actualités de MonBureauNumérique.

Informations « spécial lycée »

Informations à consulter

Les « nouveaux » élèves doivent savoir que les informations urgentes, notamment les modifications d'emploi du temps, sont signalées sur le grand tableau blanc qui se trouve dans la cour.

Distribution des ordinateurs

Les équipements numériques mis à disposition gratuitement par la Région GrandEst seront distribués à tous les lycéens n'ayant pas déjà bénéficié par le passé du soutien de la Région pour l'achat d'un équipement dans le cadre du Lycée 4.0. La distribution aura lieu le mardi 17 septembre de 9h à 13h selon un planning défini pour chaque classe. Le passage aux différents ateliers devra être rapide et discipliné, chacun devra bien respecter les consignes qui seront données. Après la remise des équipements, chaque élève conservera soigneusement le carton fermé sans l'ouvrir dans l'établissement, et ne déballera l'équipement qu'une fois rentré à son domicile. Chaque élève devra prévoir un grand sac (style sac de sport) pour pouvoir transporter le carton tout au long de la journée du mardi 17 septembre.

Spécial Premières et Terminales - Manuels numériques

Les manuels numériques des lycéens seront accessibles à partir de l'ENT MonBureauNumérique. Avant de télécharger leurs manuels, les élèves doivent supprimer les anciennes applications, libérer de l'espace de stockage sur leur tablette ou la réinitialiser si nécessaire. Les procédures d'installation seront consultables dans les actualités de MonBureauNumérique.

Spécial Terminales – Prépas OFEPAL

Démarrage : le samedi 14 septembre 2019

Prépa Ecoles d'Ingénieurs : ECAM - 2 rue de Madrid, 67300 SCHILTIGHEIM,

Prépa Sciences Politiques et Prépa Santé-Bio : La Doctrine Chrétienne -2 rue Brûlée, 67000 STRASBOURG.

Rappel : les cours sont répartis sur 8 samedis de 8h30 à 11h30 :

14.09.2019	21.09.2019
05.10.2019	12.10.2019
16.11.2019	23.11.2019
07.12.2019	14.12.2019